



**RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Région académique et programmation 2021-2027 des fonds européens structurels et d'investissement (FESI)

Contexte et enjeux

Eléments de définition

- Les **fonds européens structurels et d'investissement (FESI)** soutiennent la **politique européenne de cohésion** économique, sociale et territoriale (réduire les écarts de développement entre les 274 régions de l'UE).
- 5 FESI, dont
 - Le **fonds social européen** : soutient des actions (aides aux personnes) en faveur de **l'emploi, l'éducation/formation tout au long de la vie et l'inclusion sociale**
 - Le **fonds européen de développement régional** : finance des actions structurantes dans les domaines de la **recherche/innovation**, du **développement durable**, mobilité/transports, du soutien à l'activité économique et PME, des **nouvelles technologies**. Soutient également les programmes de coopération (Interreg)
- Un **cadre de programmation pluriannuel** de 7 ans
-> 2014-2020, 2021-2027 (idem CPER)

Des financements à gestion partagée entre l'Union européenne et les Etats membres

➤ L'UE fixe :

- les **axes et priorités stratégiques**, le cadre réglementaire et financier, le cadre général d'évaluation (les indicateurs) ainsi que les modalités de contrôle et d'audit.

-> Propositions de la Commission européenne pour la période 2021-2027 (mai 2018)

- la répartition des enveloppes financières entre les Etats membres

➤ Les autorités de gestion nationales (Etat/régions) :

- adoptent des **programmes opérationnels** dans lesquels sont listés les types d'action à financer pour chacune des priorités retenues ainsi que les organismes éligibles au financement
- édictent des règles nationales (décret / arrêté) pour la mise en œuvre concrète des financements (règles d'éligibilité, modalités de contrôle et d'audit)
- contractualisent avec les porteurs de projets (bénéficiaires)
- réalisent les contrôles de 1^{er} et 2nd niveau

Architecture de gestion des FESI en France

- l'Etat (DGEFP) assure la gestion de 65% du FSE
 - > 1 **programme opérationnel national FSE**

Thématiques éducation/formation 2014-2020 : la prévention du décrochage scolaire et la formation des salariés

- La région gère 35% du FSE et 100% FEDER
 - > 1 **programme opérationnel régional FEDER/FSE**

Thématiques éducation/formation 2014-2020 :

- (FSE) formation des DE (PRF)/développement de l'accès à l'apprentissage et la sécurisation des parcours/continuum bac -3/bac+3
- (FEDER) la sensibilisation des élèves à l'esprit d'entreprendre

-> **Problématique de la ligne de partage sur le FSE !**

Principes d'intervention des FESI

- les FESI interviennent en **cofinancement** (max 60% sur 14-20 / 55% sur 21-27) sur des **projets conventionnés** avec l'autorité de gestion (Etat ou région).
- Les financements européens **sont versés a posteriori** après contrôle du service fait (nécessité d'une avance de trésorerie)

Quelques chiffres

- **Enveloppes FESI** sur la période 2014-2020 :
 - Le FSE en France : **6 Mds€** (soit 24 % du total FESI), dont 310 millions d'euros dédiés à **l'Initiative pour l'emploi des jeunes** (adossés à 310 M€ de fonds IEJ).
 - Les fonds FSE/IEJ en HDF : **740 M€** dont 259M€ gérés par la région
 - Les FESI en HDF (POR) : **1,4Mds€**

- **Données région académique HDF 2014-2020 :**
 - **+ de 20M€ de FESI** programmés (dont 1,4M€ FEDER)
 - **+ de 30 000 bénéficiaires** (élèves et NEET)

Les actions de la région académique sur la période 2014-2020

- des actions de prévention et d'intervention pour réduire le décrochage scolaire, dont **dispositifs relais**, actions de prévention de la **MLDS** en lien avec les GPDS, dispositifs d'appui à **l'inclusion scolaire des élèves allophones**, du **tutorat**, des actions de **sensibilisation/formation de la communauté éducative**, notamment dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire,
- des actions de repérage et de remobilisation des jeunes décrocheurs notamment vers la voie de l'apprentissage, dont activité de repérage des **PSAD**, actions de remobilisation de la **MLDS**
- des actions pour sensibiliser les élèves à l'esprit d'entreprendre (projet IDEE sur les 2 académies)
- une action favorisant l'innovation pédagogique et la montée en compétences et qualification au sein de CMQ (tourisme et innovation)

Les actions de la région académique sur la période 2014-2020

Les dépenses prises en charge :

➤ **Personnels :**

-> contractuels : animateurs de PSAD, coordonnateurs d'actions d'accompagnement, médiateurs pour des élèves allophones, chargés de formation, coordination et gestion de projet)

-> vacataires : tuteurs, intervenants ponctuels sur des modules de formation, d'ateliers professionnels, sur le développement de l'estime de soi...

➤ **Prestations externes :** formation, ateliers, coaching, activités culturelles, sportives..

➤ **Dépenses au bénéfice des jeunes :** transport et repas (sur les lieux de formation, de stage), fournitures diverses dont équipement, matériel nécessaires pour les séquences d'immersion en EPLE ou en entreprise

➤ **Frais de mission** des personnels

➤ **Frais de gestion** (opérateurs : GIP académiques)

En **contreparties**, la région académique valorise ses ressources humaines missionnées sur les projets (coordonnateurs de la MLDS, coordonnateurs classes relais...)

Programmation 2021-2027 – les propositions de la CE (mai 2018)

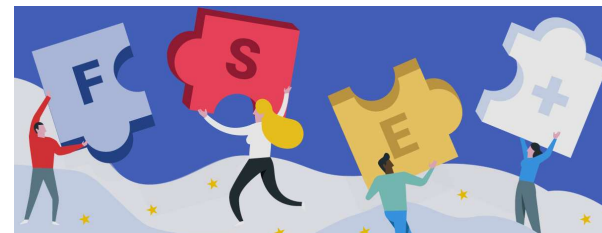
Objectifs stratégiques 2021-2027

Les anciens objectifs sont simplifiés et consolidés en **5 objectifs stratégiques** :

1. **Une Europe plus intelligente** (transformation innovante et intelligente de l'économie)
2. **Une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone** (y compris la transition énergétique, l'économie circulaire, l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques)
3. **Une Europe plus connectée** (mobilité et connectivité TIC)
4. **Une Europe plus sociale** (le socle européen des droits sociaux)
5. **Une Europe plus proche des citoyens** (développement durable des zones urbaines, rurales et côtières et initiatives locales)

Objectifs transversaux : renforcement des capacités administratives,
coopération en dehors de la zone couverte par le programme

Programmation 2021-2027 – le FSE +



- **Le FSE devient FSE +** et regroupe :
 - le FSE
 - l'IEJ (Initiative pour l'emploi des jeunes)
 - Le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), le programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI), le programme d'action de l'Union dans le domaine de la santé

- Un **budget de 101,2 Mds €** (proposition CE)

- **Concentration thématique :**
 - Au moins 25% des financements sur l'inclusion sociale et une part de 2% pour la lutte contre la privation matérielle
 - Au moins 10% pour des projets favorisant l'emploi des jeunes (si taux de NEET > moy. UE)

Les 11 priorités thématiques du FSE + pour soutenir l'objectif d'une Europe plus sociale

- 1) Améliorer l'accès à l'emploi... des jeunes
- 4) Améliorer la **qualité, l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation** ainsi que leur adéquation au marché du travail, pour favoriser l'acquisition de **compétences clés** dont les **compétences numériques**
- 5) Promouvoir l'**égalité d'accès et la participation aboutie à une éducation ou formation inclusive et de qualité**, en particulier pour les groupes défavorisés, **de l'accueil des jeunes enfants à l'éducation et la formation des adultes** en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et **faciliter la mobilité** à des fins d'apprentissage pour tous
- 6) **Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie**...en tenant compte des **compétences numériques**
- 7) Favoriser l'**inclusion active** afin de promouvoir l'égalité des chances
- 8) Promouvoir l'**intégration socio-économique des ressortissants de pays tiers** et des **communautés marginalisées** telles que les Roms

Les autres priorités du FSE +

Le FSE + contribue également aux 2 objectifs stratégiques :

- Une **Europe plus intelligente**, par le développement de compétences nécessaires... pour la **coopération sectorielle en matière de compétences et d'esprit d'entreprise**... les **activités de mise en réseau et les partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur, les établissements d'enseignement et de formation professionnels**
- Une **Europe plus verte**, par l'amélioration des systèmes d'éducation et de formation nécessaire à **l'adaptation des compétences et des qualifications**

Programmation 2021-2027 – le FEDER

Les objectifs spécifiques du FEDER dans le domaine de l'éducation/formation :

- Développer les compétences en ce qui concerne la **spécialisation intelligence**, la transition industrielle et **l'esprit d'entreprise**
- Renforcer la **connectivité numérique**
- Améliorer **l'accès à des services de qualité et inclusif** dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie **grâce au développement des infrastructures**